



# **Ne pas diffuser**

**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil  
communal le 1<sup>er</sup> septembre 2016**

## **RAPPORT sur RAPPORT-PREAVIS N° 27/2016 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réponse au postulat de M. Serge Ansermet intitulé « Plus  
de jardins espaces de rencontre à Vevey ! »**

Vevey, le 12 juillet 2016

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La commission chargée de l'étude du préavis no 27/2016 intitulé,

**Réponse au postulat de M. Serge Ansermet « Plus de jardins espaces de rencontre à Vevey »,**

s'est réunie le jeudi 7 juillet 2016 à 19h00 à l'Hôtel de Ville, salle no 6.

Cette commission était composée de :

Mesdames : Dora RENTSCH

Norma RIESEN

Messieurs : Serge ANSERMET

Olivier CASELLINI

Antoine DORMONT

Yvan LUCCARINI

Patrick BERTSCHY, président-rapporteur

La Municipalité était représentée par Mr Jérôme Christen, Municipal de la Direction des Espaces Publics, accompagné de Mr Garanis, adjoint du chef de service.

## 1- INTRODUCTION

En ouverture de la séance, Mr Jérôme Christen, Municipal de la Direction des Espaces Publics présente brièvement le préavis.

Selon la carte de Greenpeace, Vevey est sur la bonne voie en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.

La révision du Plan Directeur Communal démarrera cet automne, suivi par le Plan Général d'Affectation.

Le postulant remercie la Municipalité pour sa réponse et se déclare, de manière générale, satisfait par les propositions

Il voit trois éléments importants :

- Attribution d'un mandat pour l'étude d'implantation de jardins potager
- Cartographie des demandes
- Suivi phytosanitaire des jardins

Il s'agit maintenant au Conseil Communal de s'inquiéter du suivi des opérations.

Puis les commissaires ont fait part de leurs remarques et questions que voici ;

Une partie des jardins publics devraient intégrer des jardins potagers, si les commissaires et la Municipalité partagent cet avis, ils notent toutefois qu'une légère structure doit assurer le suivi.

Les écoles devraient également être sensibilisées, tout en tenant compte de problèmes qui surviendront lors des vacances scolaires.

Non seulement une cartographie de l'offre est nécessaire, mais on doit également se renseigner sur les demandes des habitants. La révision du PGA nous aidera dans ces tâches.

Les jardins potagers favorisent également la rencontre et l'intégration des habitants.

Abordant la question des nouveaux Plan directeur communal et Plan général d'affectation, un commissaire estime que ces mesures d'aménagement du territoire devraient être plus participatives et se demande comment fera la Municipalité ?

Mr Christen nous répond que le processus n'est pas encore totalement défini, mais la volonté est clairement d'associer les veveysanes et les veveysans.

Un commissaire nous rend attentif aux toitures plates qui peuvent être une opportunité pour y développer des jardins potagers et pas seulement des surfaces extensives.

Reste à savoir dans quelle mesure la commune peut inclure dans l'élaboration de nouveaux PPA des incitations pour permettre la mise en place de jardins potagers en toitures

Est-il envisageable d'aider à la création de jardins potagers sur des parcelles privées ?

Mr Christen et la Municipalité soutiendront toutes les demandes, cela pour autant que le personnel du service des Espaces Publics puisse les gérer.

## **Conclusion**

Au vote, c'est à l'unanimité que les membres de la commission vous proposent Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

**Vu** le rapport-préavis no 27/2016, du 7 juin 2016, concernant « Plus de jardins espaces de rencontre à Vevey ! » ;

**Vu** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

## **Décide**

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Serge Ansermet « Plus de jardins espaces de rencontre à Vevey ! »

Le Président-rapporteur

  
Patrick Bertschy